



FORMATION EN DISTANCIEL

MAÎTRISER LES DISPOSITIFS FISCAUX SPÉCIFIQUES À L'OUTRE-MER

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

OBJECTIF

Les entreprises exerçant dans les départements d'Outre-Mer sont soumises à la fiscalité de droit commun des entreprises mais peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de dispositifs fiscaux spécifiques.

Nous vous proposons de dresser un panorama de ces dispositifs de faveur tant au regard de la fiscalité directe (BIC – IS – CFE/CVAE) que de la fiscalité indirecte (TVA) et ce, au regard des règles fiscales générales.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Avoir intégrer les dispositifs fiscaux de faveur spécifiques à l'Outre-Mer

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants
Comptables
Experts-comptables
DAF/RAF
Juristes

MODALITÉS D'ACCÈS

Si la formation qui vous intéresse est dans moins de 10 jours, merci de nous contacter afin qu'il vous soit confirmé la possibilité d'inscription ou non

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en distanciel via ZOOM 2 séances de 3h

Tarif

420 € HT
par participant

Réf.

PRO-000019

Contact

+596696210146
mdeneve@citadelle-sa.com

PRÉ-REQUIS

- Connaissance de base en fiscalité

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagner une personne en situation de handicap, c'est avant tout savoir s'adapter. Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez participer à cette formation, merci de prendre contact avec l'École Citadelle qui vous accompagnera dans votre démarche.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposé
Cas pratiques
Ateliers
Échanges interactifs



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Distanciel



Effectif par session

6 mini > 12 maxi



Durée

6 heures / 2 jour(s)





PROGRAMME

Impôt sur les bénéfices (BIC-IS)

Actualités légales et jurisprudentielles en matière d'IS – BIC

Le dispositif des Zones Franches d'Activités Nouvelle Génération (ZFANG)_champs d'application et enjeux

Les dispositifs d'investissements des entreprises Outre-Mer (Girardin)_ champs d'application et enjeux

Les dispositifs d'investissement dans le secteur locatif social (Girardin)

TVA

Panorama des spécificités des DOM (territorialité, taux)

Fiscalité locale

CET (CVAE – CFE)

Taxe foncière

INTERVENANT(S)

Claire FROGER, avocate en droit fiscal depuis 13 ans. Elle conseille et assiste aussi bien les particuliers et entreprises en matière patrimoniale et contentieuse. Elle travaille actuellement chez JABERSON, société d'avocats basée en Provence, partenaire de l'ÉCOLE CITADELLE depuis 3 ans.

ÉVALUATION

Evaluation théorique en fin de formation,
Niveau initial évalué par le formateur en
début de formation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation